



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

60 rue Vergniaud • 75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com • postes@fo-com.com

POSTES – Filière RH

ETE 2011 • Codes A & P

COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FILIERE RH, UNE VERITABLE PETAUDIÈRE !

SALAIRE, EMPLOI, RESPECT !
LE 18 OCTOBRE VOTEZ FO

La forte mobilisation des personnels de la filière RH, pour la journée de grève du 4 juillet 2011, confirme le malaise qu'engendre la restructuration engagée. En pleine période estivale, les agents ont répondu présent à notre appel.

Malgré la minimisation de La Poste quant au pourcentage de grévistes annoncé de 11,5% ... de nombreux CSRH se sont mis largement en grève !

La Poste voudrait-elle dissimuler le mal-être réel des personnels de la filière RH !

Rennes : 58 %
Strasbourg : 30 %
Bordeaux : 46,35 %
Rouen : 49,7%
Montpellier : 45 %

Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Avec FO, les agents ont dénoncé les conditions de mise en œuvre de « GAPP », les reclassements, les propositions de poste au rabais, la mobilité géographique et fonc-

tionnelle subie, la surcharge de travail générée par les fermetures des UGRH, les modalités de formation, la non reconnaissance des compétences des agents, l'insuffisance du pyramidage des emplois en CSRH et l'inégalité de traitement entre les personnels des différents métiers.

PRIME AU RABAIS A L'ENSEIGNE ET AU COLIS !

Alors que le Siège se disait garant du traitement égalitaire des agents, notre revendication de versement d'une prime à l'ensemble des agents qui suivent leur activité sera versée seulement aux agents issus des UGRH intégrant un CSRH et cela uniquement à l'Enseigne et au Colis...

Vous aviez dit « égalitaire » ?

PRIME A LA TRAPPE AU COURRIER

Malgré nos interventions auprès de cette direction, le Courrier a eu l'outrecuidance de nous confirmer le jour même de la grève, son refus d'octroyer cette prime !

UNE VERITABLE POUDRIERE ! A QUAND L'EXPLOSION !

Pour preuve, dans de nombreux CSRH Courrier tels Quimper, Pau, Amiens, ...

- Pas de formation pour les personnels !
- Des doublures avec les collègues sans compensation !
- Des chefs d'équipes se voient attribuer des portefeuilles au même titre que les gestionnaires RH !
- Des portefeuilles identiques pour les agents à temps complet et partiel !
- Pendant les congés, un agent doit gérer deux portefeuilles !
- Des agents sont obligés de travailler sur leur RTT ou leur temps partiel !
- Pas de code personnel pour entrer dans les systèmes d'informations !
- Accès limité par le nombre de clés disponibles pour ouvrir les portes !
- Sonnerie d'interphone inaudible contraignant les agents à utiliser leur portable pour demander qu'on leur ouvre les portes !
- Revêtements des sols et muraux très usagés,
- Nombre de toilettes en dessous des normes règlementaires et pour certains en dehors du site, à l'étage ou à partager avec 3 autres entreprises !
- Pas de lampes individuelles, celles qui sont dans les locaux sont la propriété des agents !
- Cafetières et bouilloires ont été payées avec les propres deniers des agents !
- Pas de fax ! Pas de téléphone !
- Manque flagrant d'armoires !
- Manque de prises !
- Une photocopieuse pour 2 étages !
- Vélux et stores cassés ou inexistantes !
- Pas de fontaine à eau !
- Pas de place de parking !
- Pas de vestiaire !
- Salle de repos de 8 m² pour 25 agents avec une table 70x70 et 4 tabourets de bar !
- Restauration fermée ou impossibilité de manger sur place ! Les agents mangent sur leurs bureaux !

Pour FO, ce sont des conditions de travail scandaleuses et inacceptables !

Que compte faire le siège... Rien ?

Les personnels des CSRH subissent une surcharge de travail sans précédent et sans aucune reconnaissance de leurs compétences ! Une véritable arnaque est en marche ! Le courrier a revu à la baisse les fiches de poste !

Il est une réalité qui a frappé les personnels de France Télécom. Il est urgent que les dirigeants de La Poste stoppent cette politique qui au nom de la productivité vise à déshumaniser l'entreprise et se traduit par une souffrance et un stress des personnels.

FO REVENDIQUE

- ✓ **une vraie reconnaissance du métier RH et des compétences des agents à leur juste valeur,**
- ✓ **le grade de base II.3,**
- ✓ **l'arrêt des restructurations, sources du mal-être au travail,**
- ✓ **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- ✓ **respect et considération pour les agents,**
- ✓ **une prime fonctionnelle significative pour tous les personnels de la filière RH, afin de compenser la charge de travail qui ne cesse d'augmenter,**
- ✓ **le maintien des activités RH de proximité,**
- ✓ **la mise en place de formations de qualité avec appui, soutien et suivi,**
- ✓ **l'égalité de traitement de l'ensemble du personnel quel que soit le métier auquel il appartient.**

Avec les agents, nous prenons acte à ce jour de propos tenus localement par certains dirigeants, du refus de recevoir une délégation sur certains territoires et des réponses qui nous ont été formulées.

FO ne laissera pas les agents de la Filière RH devenir des laissés pour compte.

La détermination de FO et des personnels conduira à de nouvelles actions.